

Auxiliaire de puériculture – La Tour en Jarez

CDD Long - renouvelable

Description du poste :

Nous recherchons un/une auxiliaire de puériculture pour notre micro crèche associative de 12 places située à La Tour en Jarez.

Nous accueillons les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Vous travaillerez en poste matin, soir et journée.

Vous travaillerez aux côtés de professionnels CAP AEPE et d'une auxiliaire de puériculture, sous la responsabilité de l'infirmière directrice.

Vous accompagnerez l'enfant et sa famille dans le quotidien.

Vous participerez aux différentes manifestations de la structure en partenariat avec les acteurs du territoire.

Qualités requises :

- Patience et toute la psychologie et pédagogie du jeune enfant
- Autonomie et sens des responsabilités
- Sens des relations humaines
- Polyvalence
- Sens de l'observation
- Capacité d'adaptation

Vos principales missions :

- Accueil et communication (accueillir l'enfant et ses parents, écoute de l'enfant, des parents, des partenaires et leur hiérarchie, élabore avec l'auxiliaire de puériculture des projets d'équipe)
- Accompagnement de l'enfant dans ses besoins fondamentaux et les actes de la vie (les soins d'hygiène et de confort, aménage et sécurise les espaces de vie, aide à l'acquisition de l'autonomie, l'apprentissage des règles de la vie sociale)
- Animation (Propose un temps d'activité et de jeux libres)
- Prise de repas (réchauffe des plats, prépare et donne les biberons, installe les enfants à table, aide à la prise des repas, nettoie le réfectoire après le repas ou le goûter)
- Temps de repos (mettre à la sieste les enfants, assure une surveillance dans le dortoir)
- Entretien : (range, nettoie chaque jour les locaux, les équipements, le matériel après une activité, vérifie les jeux extérieurs et entretien la cour)

Les conditions de travail :

Salaire : 13.45€/ heure brut

Diplôme : Auxiliaire de puériculture OBLIGATOIRE

Expérience : 1 an minimum

Poste à pourvoir : dès que possible

Type d'emploi : Remplacement long, CDD renouvelable – Temps partiel 121.45H, repos le mercredi.